



CATALOGUE DES FORMATIONS 2025

Accompagnement des structures
Accompagnement des pratiques professionnelles
Formations à destination des personnes accueillies
Formations du groupe informatique

Qualiopi
processus certifié



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie «actions de formation»*



ORS • CREAMI
NORMANDIE

CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE

→ Qui sommes-nous ?

L'association ORS-CREAI Normandie trouve ses racines dans la volonté des acteurs de la santé et du social de disposer d'un outil commun d'observation, de réflexion et d'appui au bénéfice des acteurs, des territoires et de la population normande.

Elle déploie ses activités avec une attention particulière et constante pour les publics en situation de vulnérabilité, et inscrit son action en proximité des associations, des acteurs institutionnels et des populations sur l'ensemble de la Normandie. L'ORS-CREAI Normandie poursuit un objectif d'intérêt général.

Ses missions se déclinent sur trois axes :

- **Développer et partager les connaissances sur les besoins des populations**
Procéder, participer et valoriser des travaux d'observation, d'études, d'évaluation et de recherche pluridisciplinaires sur la situation sociale et sanitaire (santé et ses déterminants) de la population dans son ensemble et en particulier des personnes en situation de vulnérabilité.
- **Contribuer à la mise en réseau et à la coopération des acteurs**
Favoriser l'organisation de la réflexion et de la concertation entre tous les acteurs œuvrant dans les secteurs de l'action sociale, médico-sociale et de la santé en Normandie.
- **Fournir appui et conseils, et soutenir la montée en compétences des acteurs**
Assurer une fonction d'expertise, d'aide méthodologique, de soutien à la montée en compétences, de conseil et d'appui.

→ L'équipe

Direction

Pascale DESPRÈS	Directrice générale
Annabelle YON	Directrice adjointe
Christelle MOULIÉ	Directrice technique et pédagogique, référente handicap

Equipe technique, d'études et fonctions supports

Maryvonne BAZIRET	Conseillère technique
Élodie BROUDIN	Responsable informatique et web, technicienne d'études, déléguée à la protection des données
Gautier DELAHAYE	Chargé de missions
Guillaume GOUJARD	Chargé de missions
Marine GUILLON	Conseillère technique
Lucie LECHAT	Chargée d'études et de missions
Noémie LEVÊQUE-MORLAIS	Chargée d'études
Sylvie LE RÉTIF	Chargée d'études
Camille HERSENT	Chargée du suivi administratif, ressources humaines et financier
Muriel BAZOGE-CARTEL	Secrétaire
Aouali TAIBA	Entretien des locaux

CV courts des intervenants

→ Maryvonne BAZIRET

Conseillère technique informatique à l'ORS-CREAI Normandie depuis 2002, elle assure une assistance et un accompagnement à l'informatique auprès des membres du groupe informatique (audit, installation et paramétrage des progiciels de gestion comptable, paye-RH, facturation, planning et séjour de la Gamme FIRST de la société CEGI ALFA).

Elle forme les personnels à l'utilisation de ces logiciels.

→ Marine GUILLON

Conseillère technique à l'ORS-CREAI Normandie depuis 2018, Marine Guillon est titulaire d'un master en économie sociale et solidaire.

Elle assure des formations sur la démarche qualité, la gestion de projets... Elle conduit de nombreuses études sur des thématiques et des publics divers ce qui lui permet de proposer des formations au plus près des besoins des professionnels.

→ Christelle MOULIÉ

Psychologue clinicienne de formation initiale, Christelle Moulié assure les fonctions de responsable des activités CREAI depuis 2017 et de directrice technique et pédagogique depuis 2023. De par son parcours professionnel, elle bénéficie d'une expérience significative dans le champ du handicap.

Elle assure notamment des accompagnements d'associations et d'établissements dans le cadre d'élaboration de CPOM, de projets d'établissements auprès de structures relevant du secteur du handicap, de personnes âgées ou de l'inclusion. Elle assure également des formations auprès des professionnels de ces secteurs.

→ Formateurs occasionnels pour START - Troubles du neurodéveloppement

Une équipe de 12 professionnels ou aidants animent occasionnellement la formation START dans le champ des troubles du neurodéveloppement. Il s'agit de :

- Dr PENIELLO-VALLETTE, Neuropédiatre
- Bérengère SALZE, Psychologie
- Françoise LEPORS-FERAY, Aidante familiale
- Vanessa PAIN, Orthophoniste – formatrice
- Manon SCHEPERS, Psychologue spécialisée en neuropsychologie
- Sophie BERENQUER, Éducatrice spécialisée et aidante
- Mélanie TONERIE, Infirmière Education Nationale/Aidante
- Marie-Bénédicte SIMON BAUDUIN, Neuropsychologue
- Dr Edgar MOUSSAOUI, Pédopsychiatre
- Perrine IZQUIERDO, Responsable de service
- Emmanuelle HARDOUIN, Éducatrice spécialisée, coordinatrice de dispositif
- Séverine LELOUP, Directrice d'un établissement médico-social

INDICATEURS DE SATISFACTION de nos apprenants

En 2023, l'ORS-CREAI Normandie a animé **51,5 jours** de formation. Ce sont ainsi **233 personnes** qui ont été formées.

Que pensent nos stagiaires de nos formations ?

(Résultats issus des questionnaires d'évaluation des formations dispensées en 2023)

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

84 % des stagiaires estiment que la formation a répondu à leurs attentes

La qualité des intervenants est appréciée par **94 %** des participants

Pour **98 %** des participants, la formation a été utile

« Disponibilité des intervenants »

« Dynamique et participatif »

« Apports d'outils pédagogiques »

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

83 % des stagiaires estiment que la formation a répondu à leurs attentes

La qualité des intervenants est appréciée par **99 %** des participants

Pour **94 %** des participants, la formation a été utile

« Richesse des interactions »

« Bonne animation sur un sujet complexe »

« Formation très concrète par rapport à notre réalité de terrain et adaptée aux besoins »

FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES ACCUEILLIES

92 % des stagiaires estiment que la formation a répondu à leurs attentes

La qualité des intervenants est appréciée par **100 %** des participants

Pour **92 %** des participants, la formation a été utile

« Jeux pour mieux intégrer les informations »

« Bonne pédagogie dans une très bonne ambiance »

« Formation très concrète par rapport à notre réalité de terrain et adaptée aux besoins »

FORMATIONS DU GROUPE INFORMATIQUE

96 % des stagiaires estiment que la formation a répondu à leurs attentes

La qualité des intervenants est appréciée par **100 %** des participants

Pour **98 %** des participants, la formation a été utile

« Formateur à l'écoute »

« Suivi à distance dans la formation »

« Supports clairs et précis »

Votre parcours de formation



Formation inter

Inscription à partir du formulaire



Mail de confirmation
de votre inscription



10 jours avant
la formation

Convention de formation



Convocation
accompagnée d'un **questionnaire d'attentes**
à renvoyer au formateur
(adresse de retour indiquée dans le mail d'envoi)



Jour J de la formation



Semaine après
la formation

Dans la semaine suivant la formation,
une attestation de formation
vous sera adressée



6 mois après
la formation

Jour J + 6 mois
un questionnaire d'évaluation des impacts
de la formation vous sera adressé, à renvoyer à :
formation@orscreainormandie.org

Formation intra

Demande de formation



Proposition de formation



1 mois avant
la formation

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Pour une demande particulière de compensation, veuillez contacter Christelle Moulié,
référente Handicap, au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org



ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

9

- Comprendre les réformes récentes dans le secteur du handicap - Les repères et les leviers pour la transformation de l'offre 9
- Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec le logiciel des CREA I : ARSENE® 10
- Offre de formations sur le nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS de la Haute Autorité de Santé (HAS) 11
- Comprendre et s'approprier la nomenclature SERAFIN-PH 12
- S'approprier la nomenclature SERAFIN-PH et l'intégrer dans les projets personnalisés d'accompagnement (PPA) 13
- S'approprier la nomenclature SERAFIN-PH et l'intégrer dans le projet d'établissement ou de service 14
- Élaborer ou actualiser le projet d'établissement ou de service 15
- Élaborer ou actualiser le projet associatif 16
- Concevoir une démarche quantitative et qualitative de la satisfaction au sein d'un ESSMS 17
- Faire fonctionner un Conseil de la Vie Sociale (CVS) : le rôle des professionnels et des familles 18
- Mettre en place des formes de participation des personnes accompagnées, autres que le Conseil de la Vie Sociale (CVS) 19
- Accompagner un projet d'habitat inclusif 20



ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

21

- Promouvoir la bientraitance : droits des personnes accompagnées et bonnes pratiques professionnelles 21
- Autodétermination - Apprentissage du pouvoir d'agir 22
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles propres à son secteur d'intervention 23
- Accompagner les publics en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) 24
- Être sensibilisé à la notion et à l'approche du handicap 25
- Comprendre le 1^{er} cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger 26
- AIDES : Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité 27
- START : Troubles du neuro-développement - Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires 28

FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES ACCUEILLIES 29

- Etre représentant au Conseil de la Vie Sociale (CVS) 29
- Vivre sa vie affective et sexuelle 30
- L'autodétermination 31

FORMATIONS DU GROUPE INFORMATIQUE 33

- La gestion de la comptabilité avec COMPTA FIRST 34
- Les cadres normalisés avec COMPTA FIRST 35
- La pratique de la paie sous PAYE FIRST 36
- La gestion des contrats de travail et des absences sous PAYE FIRST 37
- L'élaboration de la DSN sous PAYE FIRST 38
- La gestion budgétaire des paies avec BP FIRST 39
- La gestion des ressources humaines sous RH FIRST 40
- La gestion commerciale avec GESCO FIRST 41



Bulletin d'inscription 42

Conditions générales de vente 43

Comprendre les réformes récentes dans le secteur du handicap - Les repères et les leviers pour la transformation de l'offre

→ Objectifs et compétences visés

- Resituer les évolutions actuelles dans leur contexte (changement d'approche du handicap, émergence de la logique de parcours, inclusion)
- Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures des besoins et de prestations
- Connaître les 4 axes complémentaires de la RAPT et le dispositif d'orientation permanent
- Disposer d'une vue d'ensemble des différents chantiers en cours et comprendre l'articulation entre eux (CPOM, réforme des autorisations et des systèmes d'information...)

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- Eléments de contexte : genèse des réformes actuelles. Contexte budgétaire contraint, changement d'approche du handicap, développement d'une approche parcours
- Origines et principes essentiels de la RAPT, présentation des 4 axes complémentaires, déploiement de la démarche, pilotage, focus sur les DOP et les PAG
- Présentation de SERAFIN-PH, enseignements du rapport Vachey-Jannet, objectifs et enjeux, périmètre et calendrier
- Les autres outils de transformation de l'offre : réforme des autorisations, généralisation des CPOM, refonte des systèmes d'information (ROR, Via Trajectoire)

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports réglementaires et théoriques
- Techniques d'animation participative (quiz, ...)
- Travaux en sous-groupes
- Echanges avec et entre les participants

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
1 jour (7 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
1 270 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec le logiciel des CREA I : ARSENE®

→ Objectifs et compétences visés

- Inscrire la démarche qualité et d'évaluation dans le fonctionnement de l'ESSMS
- S'approprier des connaissances et des références partagées au sein d'un ESSMS contribuant à l'amélioration de la qualité des prestations et du service rendu
- Prendre en compte le point de vue des personnes accompagnées, professionnels et partenaires
- Acquérir une méthodologie de recueil et de traitement de données et de diagnostic partagé
- Concevoir un plan d'actions d'amélioration continue de la qualité dans le cadre d'une politique qualité coordonnée

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- **Module n°1 : « Démarche qualité, c'est quoi ? »**
 - Cadre réglementaire et enjeux de l'évaluation
 - Méthodologie de conduite d'une évaluation interne
- **Module n°2 : « Fonctionnalités d'ARSENE® »**
 - Architecture du logiciel
 - Lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
 - Découverte des fonctionnalités d'ARSENE® (Evaluation, Plan d'Amélioration continue de la Qualité, Bibliothèque, Synthèse)
- **Module n°3 : « Plan d'amélioration continue de la qualité avec ARSENE® »**
 - Apports théoriques complémentaires (en fonction des besoins identifiés par le groupe)
 - Appui méthodologique sur la conduite de l'évaluation, l'élaboration et le suivi du PAQ

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes
- Travaux sur ordinateur
- Des travaux en intersession sont à prévoir

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
2 jours (14 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
1 270 € par jour, soit 2 540 €

+ 650 à 1000 € pour la mise à disposition d'une licence ARSENE® (une licence par numéro Finess)

Pour en savoir plus :

www.arsene-evaluation.fr

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Offre de formations sur le nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Qual'va et l'ORS-CREAI Normandie proposent une offre de formations commune afin d'accompagner les ESSMS dans l'appropriation de ce nouveau référentiel.

Plusieurs modules en distanciel sont proposés.

Modules méthode

- Accompagné Traceur
- Traceur Ciblé
- Audit Système

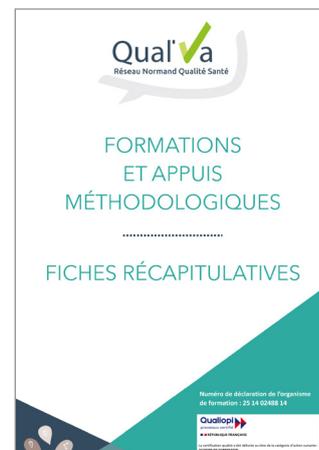
Modules thématiques

- Bienveillance et éthique / Droits de la personne accompagnée
- Expression et participation de la personne / Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement / Continuité et fluidité du parcours
- Accompagnement à l'autonomie
- Accompagnement à la santé
- Politique Ressources Humaines / Démarche qualité et gestion des risques

→ Consulter le catalogue dédié à cette offre de formation :

[ORS-CREAI Normandie - Qual'Va](#)
[Catalogue à destination des établissements et services sociaux et médico-sociaux](#)

→ Pour de plus amples informations, contacter : formation@orscreainormandie.org



Comprendre et s'approprier la nomenclature SERAFIN-PH

→ Objectifs et compétences visés

- Situer la réforme SERAFIN-PH dans les évolutions actuelles de l'offre médico-sociale
- Analyser les besoins des personnes accompagnées au regard de la grille SERAFIN
- Savoir présenter l'offre d'accompagnement au regard de la grille SERAFIN

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- Fondements historiques et conceptuels
- Fondements de la réforme : du rapport Vachey-Jeannet à la réforme de la tarification
- Présentation et description des nomenclatures
- Utilisation de SERAFIN-PH pour le projet d'établissement ou de service ou le projet personnalisé d'accompagnement
- Actualités SERAFIN-PH

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

1 jour (7 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 270 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

S'approprier la nomenclature SERAFIN-PH et l'intégrer dans les projets personnalisés d'accompagnement (PPA)

→ Objectifs et compétences visés

- Situer la réforme SERAFIN-PH dans les évolutions actuelles de l'offre médico-sociale
- Identifier les besoins et évaluer les capacités des personnes accompagnées avec la nomenclature SERAFIN-PH
- Décliner les prestations selon la nomenclature SERAFIN-PH et les intégrer dans les projets personnalisés d'accompagnement (PPA)

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- **Module n°1 : « La présentation et la description des nomenclatures SERAFIN-PH »**
 - Les fondements historiques et conceptuels
 - Les fondements de la réforme : du rapport Vachey-Jeannet à la réforme de la tarification
 - La présentation et la description des nomenclatures
 - Les usages des nomenclatures
- **Module n°2 : « L'identification des besoins et l'évaluation des capacités des personnes »**
 - Rappel de la structuration du bloc « besoins »
 - Présentation de la démarche d'identification des besoins et de l'évaluation des capacités des personnes
 - Evaluation des besoins et des capacités des personnes accompagnées dans la co-construction des projets personnalisés d'accompagnement
- **Module n°3 : « La déclinaison des prestations »**
 - Rappel de la structuration du bloc 2 « prestations directes » et bloc 3 « prestations indirectes »
 - Présentation de la méthode de déclinaison des prestations dans l'élaboration des projets personnalisés
 - Elaboration des réponses sous forme de prestations SERAFIN-PH dans les projets personnalisés d'accompagnement

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

2 jours (14 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 270 € par jour, soit 2 540 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

S'approprier la nomenclature SERAFIN-PH et l'intégrer dans le projet d'établissement ou de service

→ Objectifs et compétences visés

- Situer la réforme SERAFIN-PH dans les évolutions actuelles de l'offre médico-sociale
- Identifier les besoins et évaluer les capacités des personnes accompagnées avec la nomenclature SERAFIN-PH
- Décliner les prestations selon la nomenclature SERAFIN-PH et les intégrer dans le projet d'établissement ou de service

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- **Module n°1 : « La présentation et la description des nomenclatures SERAFIN-PH »**
 - Les fondements historiques et conceptuels
 - Les fondements de la réforme : du rapport Vachey-Jeannet à la réforme de la tarification
 - La présentation et la description des nomenclatures
 - Les usages des nomenclatures
- **Module n°2 : « Les enjeux du projet d'établissement ou de service »**
 - La fonction du projet d'établissement ou de service (fondements légaux, finalités, liens avec les autres documents institutionnels et avec les réformes en cours)
 - Les principales thématiques du projet
- **Module n°3 : « La déclinaison du projet d'établissement ou de service SERAFIN-PH »**
 - La définition des missions et des besoins des personnes accompagnées
 - La préparation à la construction d'un référentiel « prestation-offre de service »

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

2 jours (14 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 270 € par jour, soit 2 540 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Elaborer ou actualiser le projet d'établissement ou de service

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre les fondements et les caractéristiques du projet d'établissement/de service dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002
- Connaître et mettre en oeuvre la méthodologie d'élaboration de ce projet
- Définir les modalités de rédaction, de diffusion et d'actualisation
- Définir les modalités permettant de faire du projet un véritable document de référence pour l'ensemble des acteurs

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- **Module n°1 : « La fonction du projet d'établissement/de service »**
 - Le contexte et les enjeux du projet d'établissement ou de service
 - Le cadre de référence du projet d'établissement ou de service
- **Module n°2 : « Le cadrage de la démarche »**
 - Les clés de la démarche
 - Les instances
 - La démarche participative
 - Les thématiques abordées
 - La rédaction du projet d'établissement ou de service
 - Les modalités de diffusion du projet
- **Module n°3 : « Faire vivre le projet d'établissement ou de service »**
 - Le projet comme véritable outil de référence : fondements et mise en application
 - L'évaluation du projet (critères, modalités et fréquence d'actualisation)

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et applications pratiques
- Cas concrets

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

1 jour (7 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 270 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Élaborer ou actualiser le projet associatif

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre les fondements et les finalités du projet associatif
- Connaître la méthodologie d'élaboration du projet associatif
- Savoir appliquer le processus d'élaboration du projet associatif

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Administrateurs, direction générale

→ Contenus

- La fonction du projet associatif
- Les étapes du processus d'élaboration du projet associatif :
 - le diagnostic du projet existant
 - l'histoire associative
 - la mobilisation des acteurs pour une identification des orientations politiques
 - la mise en oeuvre et l'analyse d'une consultation des usagers, des familles, des représentants légaux et des salariés
 - la sélection et la définition des orientations politiques prioritaires
 - la déclinaison des orientations en objectifs stratégiques
- La communication du projet associatif
- La mise en oeuvre du projet associatif

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse collective du projet associatif existant et/ou d'autres documents fournis
- Des travaux intersessions sont à prévoir

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

3 jours non consécutifs pour appropriation de la démarche (21 heures)

6 à 10 jours si appui méthodologique avec écriture du projet

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

1 270 € par jour, soit 3 810€

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Concevoir une démarche quantitative et qualitative de la satisfaction au sein d'un ESSMS

→ Objectifs et compétences visés

- Identifier les fondements de la démarche quantitative et qualitative d'un questionnaire de satisfaction
- Définir les étapes-clés d'une enquête de satisfaction
- Concevoir et exploiter des outils dans le cadre d'une démarche quantitative et qualitative

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels du secteur social et médico-social, membres des équipes pluridisciplinaires et des équipes de direction, responsables/référents qualité

→ Contenus

- **Séquence n°1 : L'évaluation de la satisfaction**
 - Les enjeux de la démarche
 - Les formes d'enquête quantitative et qualitative
 - Les outils / ressources mobilisés
- **Séquence n°2 : Les temps forts de l'enquête de satisfaction**
 - Les préalables à l'enquête : équipe projet, responsable de l'enquête
 - Les objectifs de l'enquête
 - Les destinataires de l'enquête
 - La structuration du questionnaire (+ zoom documents en Facile à lire et à comprendre)
 - Le test du questionnaire
 - Les 3 modalités d'administration : avantages et inconvénients
- **Séquence n°3 : L'exploitation et la communication des résultats**
 - Le recueil des données
 - L'analyse
 - Les modalités de communication des résultats

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques et applications pratiques
- Cas concrets
- Travaux sur ordinateur

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

1 jour (7 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 270 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Faire fonctionner un Conseil de la Vie Sociale (CVS) : Le rôle des professionnels et des familles

→ Objectifs et compétences visés

- Identifier les enjeux et les implications sociales et éducatives de la participation selon les possibilités des personnes accompagnées
- Créer et organiser les conditions permettant une dynamique de participation au sein et hors de la structure

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Représentants des personnels, des familles et des organismes gestionnaires dans les CVS, personnes de soutien des usagers élus au CVS, cadres siégeant au CVS

→ Contenus

- Les enjeux de la participation et du pouvoir d'agir
- Le cadre législatif et réglementaire
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Les modalités d'organisation créant les conditions d'une réelle participation des personnes
- Le fonctionnement d'un CVS et le soutien des représentants d'usagers
- Le rôle des différents acteurs : représentants des familles, des personnels, de l'organisme gestionnaire et du directeur
- L'identification des freins et des leviers

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Partage d'expériences et présentation de réalisations inspirantes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair - Une session peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

2 jours (14 heures)

Dates pour inter :

19 et 20 juin 2025

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : 1 270 € par jour, soit 2 540 €

En inter :

- Contribuant volontaire : 180 € par jour et par personne, soit 360 € par personne

- Non contribuant volontaire : 245 € par jour et par personne, soit 490 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Mettre en place des formes de participation des personnes accompagnées, autres que le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

→ Objectifs et compétences visés

- Acquérir des techniques nécessaires au développement de formes de participation des personnes accompagnées alternatives au Conseil de la vie sociale
- Être en capacité d'élaborer des documents ressources accessibles favorisant l'expression et la participation des personnes
- Créer et organiser les conditions de la participation des personnes accompagnées à la vie de la structure

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social

→ Contenus

- Le contexte et les enjeux de la participation des usagers :
 - le cadre réglementaire
 - les enjeux de la participation
 - l'empowerment
 - la dynamique de participation
 - la méthode FALC (Facile à lire et à comprendre)
- La démocratie représentative : le conseil de la vie sociale
- La participation collective :
 - le cadre et le fonctionnement du groupe d'expression
 - les pratiques et les recommandations associées
- Le pouvoir d'initiative :
 - le cadre du groupe d'initiative / groupe projet et les conditions favorables pour sa mise en place
 - les pratiques et les recommandations associées
- La participation et l'expression individuelle :
 - le cadre de l'enquête
 - la conception d'une enquête
 - les pratiques et les recommandations associées

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Partage d'expériences et présentation de réalisations inspirantes
- Exercices en collectif et en sous-groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair - Une session peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

2 jours (14 heures)

Dates pour inter :

9 et 10 octobre 2025

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : 1 270 € par jour, soit 2 540 €

En inter :

- Contribuant volontaire : 180 € par jour et par personne, soit 360 € par personne

- Non contribuant volontaire : 245 € par jour et par personne, soit 490 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Accompagner un projet d'habitat inclusif

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre ce qu'est un habitat inclusif, les enjeux de l'inclusion
- Savoir adapter son projet en fonction des attentes et des besoins des personnes
- Repérer les partenaires du projet, les ressources
- Identifier les conditions de réussite du projet
- S'outiller pour la mise en œuvre du projet
- Fournir des repères aux professionnels pour accompagner le parcours d'habitat des personnes
- Désigner les évolutions des pratiques professionnelles et l'impact sur l'accompagnement des personnes accompagnées

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- **Les enjeux et les fondamentaux de l'habitat inclusif**
 - La notion d'inclusion au travers des politiques publiques
 - La définition et les enjeux de l'habitat inclusif
 - Les fondamentaux de l'habitat inclusif : nature des projets, personnes concernées, financements, porteurs de projet
 - L'appropriation et la maîtrise de son logement
 - Des exemples d'habitat inclusif
- **Les conditions d'un accompagnement adapté aux besoins des personnes dans un projet d'habitat**
 - Les modalités d'identification des besoins et des attentes
 - Les phases d'un diagnostic : du recueil de l'information aux investigations auprès de la population
 - La conciliation entre les projets individuels et projet d'habitat partagé
 - La place des proches
- **Les modalités de mise en œuvre d'un projet d'habitat avec l'ensemble des acteurs**
 - Les fondements et étapes clés d'un projet
 - L'analyse et l'anticipation des risques d'un projet
 - L'identification et la qualification des acteurs intervenant auprès des personnes concernées et des ressources mobilisables
 - Les modalités de coordination
 - La formalisation du partenariat entre les différents acteurs
 - L'évaluation et la réévaluation du projet

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques et applications pratiques
- Cas concrets
- Travaux sur ordinateur

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
3 jours (21 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
1 270€ par jour, soit 3 810 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Promouvoir la bientraitance : droits des personnes accompagnées et bonnes pratiques professionnelles

→ Objectifs et compétences visés

- Se doter de repères cohérents et partagés en matière de bientraitance
- Connaître les différents droits des personnes accompagnées
- Être en capacité de donner une réalité de choix aux personnes accompagnées
- Définir des stratégies de promotion de la bientraitance

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Équipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

→ Contenus

- Les évolutions des pratiques professionnelles et les évolutions législatives en lien avec les notions de bientraitance et de maltraitance
- Les notions de bienveillance, bienfaisance au regard de la notion de bientraitance
- La relation d'aide
- La définition des concepts de bientraitance et de maltraitance
- Les outils institutionnels visant à favoriser le respect des droits des résidents
- L'identification des éléments indispensables à la mise en œuvre d'une promotion de la bientraitance
- La détermination des axes d'amélioration en matière de promotion de la bientraitance

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse de situations professionnelles
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
2 à 3 jours (14 à 21 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
1 270 € par jour

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Autodétermination - Apprentissage du pouvoir d'agir

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre les différentes dimensions de la participation et ses enjeux
- Comprendre comment les outils actuels favorisent l'autodétermination et la participation citoyenne
- Analyser les pratiques quotidiennes d'accompagnement
- Maîtriser le concept d'autodétermination
- Savoir quelles sont les capacités à mobiliser pour mettre en place l'apprentissage de l'autodétermination
- Situer l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif
- Evaluer les besoins particuliers des personnes accompagnées et développer un plan d'actions à partir de situations concrètes
- S'approprier les outils qui permettent l'apprentissage de l'autodétermination et les adapter au public accompagné
- Mettre en œuvre des projets à partir de situations existantes dans la structure

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- Evolution des politiques sociales : comment nous sommes passés de l'usager « objet de soins » au citoyen « sujet de droit »
- La « participation de l'usager » dans les textes législatifs
- Les différentes théories de l'autodétermination
- L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer
- Les quatre caractéristiques de l'autodétermination
- Etude d'une expérience issue d'incrémentation de l'autodétermination dans un foyer pour adultes déficients intellectuels en Suisse
- Présentation des outils
- A partir du contenu théorico-pratique, des éléments et situations travaillées, le groupe élabore et construit les outils nécessaires à l'apprentissage de l'autodétermination, met en place des moyens pour passer de l'individuel au collectif, de l'autodétermination à la citoyenneté

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports réglementaires et théoriques
- Techniques d'animation participative (quiz...)
- Travaux en sous-groupes
- Echanges avec et entre les participants

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
2 jours (14 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
1 270 € par jour, soit 2 540 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) propres à son secteur d'intervention

→ Objectifs et compétences visés

- Savoir ce qu'est une RBPP (rôle, statut...)
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Utiliser les RBPP propres à son secteur d'intervention

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Equipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

→ Contenus

- Aperçu des recommandations de bonnes pratiques publiées ou en voie de l'être
- La question de leur rôle et de leur statut
- Analyse du contenu des recommandations choisies en amont de la formation et en lien avec les besoins des professionnels
- Appropriation individuelle et collective des recommandations choisies
- Détermination des axes d'amélioration des accompagnements au regard des recommandations
- Modalités de diffusion des recommandations
- Modalités d'appropriation des recommandations
- Mise en place d'une veille interne à propos des recommandations

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

1 à 3 jours (7 à 21 heures) à déterminer en fonction des recommandations choisies

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

1 270 € par jour

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Accompagner les publics en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

→ Objectifs et compétences visés

- Identifier les indicateurs de la qualité de vie en MAS-FAM
- S'approprier les techniques favorisant l'empowerment
- Repérer les besoins spécifiques de la personne en situation de handicap en MAS-FAM et identifier des axes d'intervention dans le projet personnalisé
- Définir les axes d'amélioration de l'accompagnement pour favoriser la qualité de vie et la participation sociale en établissement

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Responsables et professionnels de MAS-FAM

→ Contenus

- **Jour 1 :**
 - Définition de la qualité de vie et de l'empowerment
 - Appropriation des recommandations des bonnes pratiques professionnelles « Qualité de vie en MAS-FAM : expression, communication, participation et exercice de la citoyenneté » et « Qualité de vie en MAS-FAM : vie quotidienne, sociale, culture et loisirs »
 - Exemples d'outils pour la communication en FAM, pour la participation et la qualité de vie
- **Jour 2 :**
 - Co-construction d'un plan d'action et d'amélioration de l'accompagnement : apprentissage des choix et des envies, identification des besoins, intégration de la qualité de vie et de la satisfaction, développement de la participation sociale, construction d'outils de communication

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques en lien avec les recommandations de bonnes pratiques
- Travaux en petits groupes
- Construction d'une carte mentale
- Echanges de pratiques et étude de situation

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
2 jours (14 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
1 270 € par jour, soit 2 540 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Etre sensibilisé à la notion et à l'approche du handicap

→ Objectifs et compétences visés

- Connaître les bases de la politique sociale du handicap
- Comprendre l'approche situationnelle du handicap
- Se familiariser avec les différents types de handicap
- Comprendre son rôle dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Etre plus à l'aise dans la relation avec les personnes en situation de handicap

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des services généraux et administratifs des établissements sociaux et médico-sociaux

→ Contenus

- Le contexte institutionnel : les éléments législatifs et réglementaires
 - Evolution de la représentation sociale de la notion de handicap
 - Définition du handicap
 - Les droits des personnes en situation de handicap
 - Présentation de différentes structures accueillant des personnes en situation de handicap et du paysage institutionnel
 - Rôle des personnels dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Les différents types de handicap
 - Les causes générales et les évolutions possibles des situations de handicap
 - Les troubles apparentés
- La relation avec les personnes en situation de handicap
 - Communication et relations avec les personnes accompagnées
 - La gestion des incidents et des conflits- Les troubles apparentés

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Cas pratiques et études de cas
- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En inter

Lieu de la formation :
ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair,
ou Rouen en fonction de demandes

Durée :
1 jour (7 heures)

Date pour inter :
26 mars 2025

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
- Contribuant volontaire : 180 €
- Non contribuant volontaire : 245 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Comprendre le 1^{er} cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger

→ Objectifs et compétences visés

- Acquérir un cadre repère sur l'évaluation initiale en protection de l'enfance
- Connaître le référentiel national de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Développer une culture de l'évaluation partagée avec les personnes accompagnées
- Savoir analyser et rendre compte d'une situation en protection de l'enfance
- Contribuer à une prise de décision éclairée en matière de danger/risque de danger

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Tout professionnel de la protection de l'enfance

→ Contenus

- **Livret 1 : La gouvernance globale du dispositif**
 - Les principaux messages du livret 1
 - Contextualisation du livret 1
 - . Théorie de l'attachement et conséquences sur le développement de l'enfant
 - . La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant
 - . L'approche systémique
 - . Les principaux fondamentaux juridiques sur l'autorité parentale
- **Livret 2 : Le circuit de recueil et de traitement des informations préoccupantes**
 - Les principaux messages du livret 2
 - Etude de cas : caractériser l'information préoccupante
 - Contextualisation du livret 2
 - . Les 3 axes de la parentalité
 - . Qualification du danger et préconisations
 - . La boîte à outils : conseils pour les entretiens, modèles de lettres, trames de recueil de l'information préoccupante et de rapport d'évaluation
- **Livret 3 : Le guide d'accompagnement à l'évaluation**
 - Les principaux messages du livret 3
 - . Définir le risque et la caractérisation du danger
 - . Les différents signes d'alerte à observer
 - . Les différents domaines à évaluer
 - . Analyser et caractériser le danger
 - Contextualisation du livret 3
 - . Le modèle écologique (Bronfenbrenner)
 - . Les théories du développement (Piaget, Wallon)
 - . Les premiers 1000 jours (Cyrulnik)
 - Etude de cas

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Etude de cas, exercices
- Travaux collectifs et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair

Durée :

3 jours (21 heures)

Dates pour inter :

22, 23 et 27 mai 2025

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : 1 270 € par jour, soit 3 810 €

En inter :

- Contribuant volontaire : 180 € par jour et par personne, soit 540 € par personne

- Non contribuant volontaire : 245 € par jour et par personne, soit 735 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

AIDES : Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité

Les besoins de développement des enfants en pratique : analyser, comprendre, dialoguer, échanger, partager avec l'enfant, les parents ou personnes significatives et les partenaires

Depuis la Convention Internationale des Droits de l'Enfants adoptée aux Nations Unies en 1989, différents pays ont adopté des réformes et des programmes visant à garantir le respect des besoins fondamentaux des enfants partout dans le monde. C'est le cas notamment au Québec avec l'initiative AIDES, née dans les années 2000, et dont la finalité réside dans l'articulation cohérente des actions de différents secteurs d'activités et centrées sur les besoins de l'enfant. Les objectifs visent à la fois à prendre en compte la perspective des enfants et de leurs parents mais également de soutenir la participation de ces derniers dans l'analyse et la réponse à ces besoins. L'initiative AIDES est donc une démarche participative et collaborative mobilisant l'ensemble des parties prenantes autour de l'enfant et notamment ceux qui vivent un contexte de négligences ou de maltraitements. Elle mobilise également des outils dédiés et notamment le Cahier d'Analyse des Besoins de l'Enfant (CABE) dans le but d'offrir une méthodologie d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille.

Les 3 concepts clés et grands principes d'interventions sont donc les suivants :

- Besoins des enfants : une analyse écosystémique des besoins de développement de l'enfant,
- Partage des responsabilités : la participation de l'enfant, de ses parents et sa famille,
- Cohérence des actions envers eux : la collaboration interprofessionnelle et inter-organisationnelle.

En lien avec les enjeux législatifs actuels en protection de l'enfant (déclinaison de la loi Taquet), l'ORS-CREAI s'est formé à cette approche en tant que démultiplicateur de la démarche en France. Il propose aux différents acteurs de la protection de l'enfant d'appréhender cette approche pragmatique en termes d'évaluation et d'analyse des situations individuelles mais également en proposant un cadre d'intervention pratique aux intervenants sociaux.

→ Objectifs et compétences visés

- Analyser et comprendre, avec les mêmes repères, les besoins spécifiques des enfants relevant d'une mesure en protection de l'enfance et qui grandissent dans un contexte de vulnérabilité ou à risque de l'être
- Mobiliser une approche participative et collaborative à toutes les étapes de la démarche d'intervention
- Collecter, analyser et comprendre les informations sur les éléments du cadre d'analyse à l'aide des outils requis en fonction de la complexité des besoins des enfants
- Planifier les actions entreprises au bénéfice de l'enfant en tenant compte des points de vue de l'enfant, des parents mais aussi des personnes ressources préoccupées par son développement, sa sécurité et son bien-être.

→ Prérequis

Repères sur l'approche développementale de l'enfant et théorie de l'attachement

→ Public concerné

Toute personne œuvrant auprès de jeunes présentant des besoins complexes nécessitant l'implication de plusieurs partenaires

→ Contenus

- Les repères théoriques communs pour comprendre le contexte de vulnérabilité des enfants et les conséquences sur leur développement
- L'initiative AIDES : de quoi s'agit-il ? les niveaux d'action, son évolution...
- Le cadre d'analyse écosystémique : fondements, démonstration et expérimentation
- L'approche participative à travers la perspective des parents et de l'enfant et les pratiques d'alliance
- La grille COMMUNE des besoins de développement de l'enfant et le CABE

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Supports PowerPoint accessibles depuis un espace extranet
- Cahier du participant (comprenant des exercices et des cas pratiques)
- Le guide et les autres outils associés à la méthode AIDES seront remis à chaque participant
- Vidéos

→ Evaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après (impact sur vos pratiques)

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair

Durée :

3 jours (18 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Directrice technique et pédagogique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : 1 575 € par jour, soit 4 575 €

En inter : 385 € par personne et par jour, soit 1 155 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org

START : Troubles du neuro-développement - Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires

→ Objectifs et compétences visés

- Mieux connaître les personnes présentant un ou plusieurs troubles du neuro-développement (TND)
- Coordonner le parcours de personnes présentant un ou plusieurs TND
- Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels de 2^{ème} ligne, acteurs de parcours de soins et de vie (professionnels du soin, de l'accompagnement)

→ Contenus

- **Module 1 : Reconnaître les invariants et les spécificités d'un TND**
TND : vers un socle commun
- **Module 2 : Connaître les enjeux et les acteurs communs**
Repérage et interventions précoces, étapes et annonces diagnostiques
- **Module 3 : Comprendre la dynamique multidimensionnelle des évaluations**
Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement
- **Module 4 : S'adapter pour interagir**
Communiquer : principes fondamentaux et outils
- **Module 5 : Encourager les apprentissages**
Acquisitions et apprentissages, interventions éducatives, pédagogiques et psychologiques
- **Module 6 : Favoriser un meilleur accès aux soins**
Santé : troubles somatiques et psychiques associés aux TND, dispositifs facilitant l'accès aux soins
- **Module 7 : Comprendre les comportements problématiques**
Situations complexes et comportements problématiques
- **Module 8 : Co-construire un projet personnalisé d'accompagnement**
Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire avant/après la formation permettant d'évaluer l'évolution des connaissances des participants
- Evaluation à distance de la satisfaction des participants et de l'applicabilité de la formation

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair

Durée :

5 jours (35 heures) :

- 2 sessions de 2 jours consécutifs, espacées de 3 semaines
- 1 journée de synthèse-action, 6 mois plus tard

Dates :

6 et 7 mars 2025, 27 et 28 mars 2025
et 16 octobre 2025

Nombre de participants :

Maximum 20 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

1 150 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Être représentant au Conseil de la Vie Sociale (CVS)

→ Objectifs et compétences visés

- Identifier et comprendre le rôle du conseil de la vie sociale dans un établissement
- Identifier et comprendre les missions et les obligations des acteurs siégeant au conseil de la vie sociale
- Comprendre les modalités de désignation des membres du CVS
- Savoir exprimer et argumenter ses besoins dans le cadre du CVS
- Rendre compte de son activité au sein du CVS auprès des usagers
- Utiliser les outils de communication en lien avec cette instance (ordre du jour, compte-rendu...)

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Personnes élues ou candidates au CVS de leur établissement

→ Contenus

- Fonctionnement du CVS : composition, thématiques pouvant y être abordées, règles de fonctionnement...
- Esprit du CVS : loi, processus démocratique, enjeux des instances de participation pour les usagers
- Rôle des élus : rôle des différentes catégories d'élus, différence entre titulaire et suppléant, rôle particulier du président, rôle du directeur...
- Soutien des usagers élus
- Outils pour remplir son rôle d' élu : outils pour recueillir l'avis des autres personnes, faire un ordre du jour...
- La prise de parole en public
- La concertation : travailler à plusieurs pour faire avancer des projets, résoudre les conflits qui peuvent apparaître
- Rendre compte de son action : les comptes-rendus...

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis en facile à lire et à comprendre (FALC)
- Exercices pratiques

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra ou en inter sur demande

Lieu de la formation :
A définir

Durée :
2 jours (12 heures)

Nombre de participants :
10 personnes maximum

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
En intra : 1 270 € par jour, soit 2 540 €
En inter :
- Contribuant volontaire : 180 € par jour et par
personne, soit 360 € par personne
- Non contribuant volontaire : 245 € par
jour et par personne, soit 490 € par personne

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org.*

Vivre sa vie affective et sexuelle

→ Objectifs et compétences visés

- Reconnaître, décrypter et partager les sentiments (les siens, ceux des autres)
- Reconnaître les différents types de liens (amical, amoureux, familial, professionnel...)
- Prendre conscience de ses droits mais également de ses responsabilités et de ses devoirs
- Mettre des mots et communiquer sur ses sentiments et désirs

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Personnes en situation de handicap travaillant en ESAT

→ Contenus

- Ma vie privée : appréhension des différents cercles affectifs, différences entre lieux privés / publics / intimes
- Mon corps et celui des autres : informations sur l'anatomie, évolution tout au long du temps, relations sexuelles, moyens de contraception
- La question du plaisir et du déplaisir, les activités de la vie amoureuse et sexuelle
- Le consentement
- La question de la séduction
- Vivre sa vie affective et sexuelle dans le collectif
- Les personnes à solliciter (centre de planification, gynécologue...)

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis en facile à lire et à comprendre (FALC)
- Exercices pratiques

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra ou en inter sur demande

Lieu de la formation :
A définir

Durée :
2 jours (12 heures)

Nombre de participants :
10 personnes maximum

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
En intra : 1 270 € par jour, soit 2 540 €
En inter :

- Contribuant volontaire : 180 € par jour et par personne, soit 360 € par personne
- Non contribuant volontaire : 245 € par jour et par personne, soit 490 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.



L'autodétermination

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre la notion d'autodétermination et le lien avec la participation
- Identifier les actions autodéterminées rencontrées
- Exprimer les choix et les envies dans le cadre du projet d'accompagnement
- Analyser et définir les objectifs d'accompagnement favorisant l'autodétermination
- Rechercher les ressources nécessaires au déploiement du projet d'accompagnement
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Personnes en situation de handicap

→ Contenus

- **Définition de l'autodétermination :**
 - Définition de l'autodétermination
 - Les conditions de l'autodétermination (avec illustrations et exemples repérés dans le quotidien des participants)
 - Quelques exemples de démarche d'autodétermination (vidéos, supports...)
 - Repérage d'actions autodéterminées (exercices et discussions) en collectif
- **Discussion sur la notion de choix :** qu'est-ce qu'un choix ? Est-ce que je sais faire des choix ? Qu'est-ce que je choisis dans mon quotidien ? Qu'est-ce que j'aimerais pouvoir choisir ?
- **Mes souhaits, mes envies dans un processus d'autodétermination**
 - « Mes souhaits, mes envies » : le projet de vie, les souhaits et les attentes des personnes : quels sont mes souhaits ? mes envies ? l'évolution de mes souhaits ? comment exprimer mes souhaits, mon projet ? Qu'est-ce que je veux, qu'est-ce que je ne veux pas ?
 - « Mes ressources » : mes forces, mes faiblesses, mes ressources (ce qui peut aider : personnes, ressources matérielles) et les obstacles (contraintes humaines, matérielles, obligations...), mes personnes ressources (amis, familles, professionnels...)
 - « Mon chemin pour atteindre mes souhaits » : par quoi je commence ? comment je poursuis mon projet ? quelles sont les actions prioritaires ? Quels sont les différents chemins possibles, réalisables ?
 - « Mes actions pour y parvenir »

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis en facile à lire et à comprendre (FALC)
- Exercices pratiques
- Quiz

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra ou en inter sur demande

Lieu de la formation :
A définir

Durée :
1 jour (6 heures)

Nombre de participants :
10 personnes maximum

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
En intra : 1 270 €
En inter :
- Contribuant volontaire : 180 € par personne
- Non contribuant volontaire : 245 € par
personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Offre de formations dédiées aux utilisateurs du groupe informatique

→ Le groupe informatique

Au sein de l'ORS-CREAI Normandie, le groupe informatique regroupe des établissements et services médico-sociaux utilisateurs de logiciels de la gamme FIRST de CEGI ALFA pour leur gestion administrative.

Parallèlement aux missions d'assistance technique, d'installation et de paramétrage des logiciels, d'animation du groupe informatique, l'ORS-CREAI Normandie met en œuvre des formations à destination des utilisateurs des logiciels.

→ Les formations mises en œuvre

- La gestion de la comptabilité avec COMPTA FIRST
- Les cadres normalisés avec COMPTA FIRST
- La pratique de la paie sous PAYE FIRST
- La gestion des contrats de travail et des absences avec PAYE FIRST
- L'élaboration de la DSN sous PAYE FIRST
- La gestion budgétaire des paies avec BP FIRST
- La gestion des ressources humaines sous RH FIRST
- La gestion commerciale avec GESCO FIRST

La gestion de la comptabilité avec COMPTA FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Tenir la comptabilité d'un établissement
- Produire les états nécessaires à la gestion

→ Prérequis

Maîtriser la comptabilité générale, budgétaire et analytique

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont responsable administratif et financier, comptable, aide comptable, secrétaire comptable

→ Contenus

1- Notion de comptabilité générale :

- Les documents comptables : journaux, grand livre, balance
- Le plan comptable
- Organisation du plan des comptes de l'établissement (comptabilité générale et auxiliaire)

2- Le traitement comptable des opérations courantes :

- Rappels de base : les principes comptables, les différentes rubriques d'un bilan
- Technique opératoire : organisation des différents journaux (trésorerie, achats, vente, OD...) et les principaux schémas d'écritures (achat, règlements...)

3- Le traitement comptable des opérations de fin d'année :

- Les écritures de fin d'année, le compte de résultat, le bilan financier, le compte administratif, le bilan

4- La comptabilité analytique :

- Présentation générale : intérêt et utilité de la comptabilité analytique, utilisation de la comptabilité analytique comme outil de gestion
- Adaptation de la comptabilité analytique en fonction de l'établissement : mise en place d'une structure analytique

5- L'élaboration du budget :

- Le financement des organismes de tutelle : les différents états du budget et du contrôle budgétaire, les spécificités des différents organismes
- Le budget, outil de gestion : contrôle des dépenses, élaboration des prévisions

6- Le suivi des comptes :

- Les comptes de trésorerie : rapprochement bancaire.
- Les comptes de tiers : le lettrage, la relance des clients (échancier, gestion des impayés, ...), le paiement des fournisseurs (virement automatique)

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas pratiques
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de stage

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

3 jours (21 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Maryvonne BAZIRET, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 270 € pour un groupe
(soit par ex : 254 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Les cadres normalisés avec COMPTA FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Établir le budget prévisionnel, EPRD (État prévisionnel des recettes et des dépenses), ERRD (État réalisé des recettes et des dépenses)
- Transmettre un fichier numérique sur les plateformes des financeurs

→ Prérequis

- Maîtriser la comptabilité générale, budgétaire et analytique
- Maîtriser le logiciel COMPTA FIRST

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont responsable administratif et financier, comptable, aide comptable, secrétaire comptable...

→ Contenus

- Paramétrage du dossier budgétaire
- Paramétrage des campagnes budgétaires
- Extraction / déversement dans le classeur Éditeur
- Vérification des données transférées
- Transfert final vers le classeur financeur transmis aux tutelles

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas pratiques
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de stage

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

3 jours (21 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Maryvonne BAZIRET, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 270 € pour un groupe
(soit par ex : 254 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

La pratique de la paie sous PAYE FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Utiliser des règles de calcul nécessaires à l'élaboration de la paie
- Établir un bulletin de paie et gérer les cas particuliers de paie
- Maîtriser la paie informatisée
- Établir des déclarations de charges mensuelles et trimestrielles

→ Prérequis

Être initié à l'informatique et avoir des connaissances sociales de base (déclarations sociales, bulletins de paie, caisses de retraite...)

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont responsable administratif et financier, comptable, aide comptable, secrétaire comptable...

→ Contenus

- 1- Conditions générales de la paie :**
 - Règles contractuelles, légales et conventionnelles et types de contrat de travail
- 2- L'entreprise, l'établissement :**
 - Les codes SIREN, SIRET, le code APE
 - L'entreprise : paramètres d'identification (identité, banques...)
 - L'établissement : identification, références bancaires, les organismes, les régimes de cotisation, les informations pour la DSN, les conventions collectives...
- 3- Les éléments de la paie :**
 - Les paramètres : modes de calcul, rubriques, régimes de cotisation...
 - Les appointements référents à la convention collective
 - Les charges sociales salariales et patronales, les exonérations de charges patronales
 - Les absences pour congés, maladie, maternité...
 - Les saisies arrêts
- 4- Le bulletin de paie :**
 - Les informations obligatoires en entête et pied de bulletin
 - Présentation des éléments du gain brut, net imposable et net à payer
- 5- Les paies particulières :**
 - Étude de quelques cas de convention collective (cadres, non cadres), les contrats d'aide à l'embauche, les temps partiels...
- 6- Le paiement des salaires :**
 - Contrôle, liste des paiements, virements (sur papier, support magnétique, télé-transmission)
- 7- Les éditions :**
 - Journal des charges, journal des salaires, Livre de paie
 - Les états de paie détaillés
 - Le solde de tout compte et le certificat de travail

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas pratiques
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de stage

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

5 jours (35 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Maryvonne BAZIRET, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 270 € pour un groupe
(soit par ex : 254 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.



La gestion des contrats de travail et des absences sous PAYE FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Créer les fiches identité
- Créer les contrats de travail
- Saisir et gérer les absences

→ Prérequis

Être initié à l'informatique et avoir des connaissances en paye et ressources humaines

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont responsable administratif et financier, comptable, aide comptable, secrétaire comptable...

→ Contenus

- 1- Rappel des règles contractuelles, légales et conventionnelles
- 2- Présentation des éléments du fichier salarié :
 - La fiche identité (création)
 - La fiche contrat (création, duplication, édition Word)
 - Présentation des différents cumuls (congés, absences, etc...)
- 3- Saisir les variables en paye :
 - Présentation des différentes méthodes de saisie de variables
- 4- Présentation des éléments de paye :
 - Les saisies arrêt sur salaire
 - Les acomptes
 - Les absences (maladie, accident de travail, congé parental, etc...)
- 5- Calcul et contrôle du bulletin de paye :
 - Calcul et vérification
 - Les éditions
- 6- Les documents de fin de contrat :
 - Le certificat de travail
 - Le solde de tout compte
 - L'attestation employeur

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Cas pratiques
- Support de formation
- Examen de cas complexes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

1 jour (7 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Maryvonne BAZIRET, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 270 € pour un groupe
(soit par ex : 254 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

L'élaboration de la DSN sous PAYE FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Élaborer une Déclaration Sociale Nominative (DSN) mensuelle, événementielle
- La transmettre sur NET ENTREPRISE

→ Prérequis

- Connaître la gestion de la paye
- Maîtriser le logiciel PAYE FIRST

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont gestionnaire de paie, assistant ressources humaines, responsable ressources humaines

→ Contenus

1- Présentation de la Déclaration Sociale Nominative :

- Contrôle du numéro d'affiliation aux différents organismes
- Calendriers de versement
- Présentation du paramétrage de la déclaration mensuelle avec les organismes URSSAF, prévoyance complémentaire et retraite
- Les déclarations remplacées
- Présentation des structures de la DSN

2- Préparer une DSN :

- Calcul des bulletins de paye
- Édition du journal des charges
- Contrôle du bordereau DUCS URSSAF avec le journal des charges
- Générer une DSN vide
- Préparer une DSN
- Les différents statuts de la DSN

3- Le Portail DSN NEXT :

- Présentation du portail
- Modifier la DSN réelle en DSN Test
- Contrôle de la DSN sur le portail avec les différentes structures prévoyance, mutuelle, retraite
- Contrôle des bases de cotisation
- Recherche d'un salarié
- Édition de la DSN
- Génération d'un fichier DSN
- Transmission du fichier DSN à NET ENTREPRISE

4- Corriger la DSN suite à un rejet de NET ENTREPRISE :

- Exemple : salaire brut négatif
- Exemple : ligne de cotisation manquante
- Réémission d'un fichier DSN
- Édition du bilan de contrôle

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de formation

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

1 jour (7 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Maryvonne BAZIRET, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 270 € pour un groupe (soit par ex : 254 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

La gestion budgétaire des paies avec BP FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Établir un budget prévisionnel
- Produire les états nécessaires au contrôle budgétaire
- Produire les états du compte administratif, EPRD (État prévisionnel des recettes et des dépenses), ERRD (État réalisé des recettes et des dépenses)

→ Prérequis

Maîtriser la gestion de la paie

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont responsable administratif et financier, comptable, gestionnaire de paie

→ Contenus

- 1- Paramétrage du dossier budget**
 - Création du plan budgétaire
 - Création des postes budgétaires
- 2- Paramétrage des éléments « budget » dans la paie :**
 - Affectations et codes position
 - Répartition dans les différents budgets
- 3- Initialisation du budget :**
 - Visualisation globale du contrôle budgétaire
 - Visualisation détaillée du contrôle budgétaire
- 4- Calcul des bulletins budgétaires:**
 - Principes
 - Gestion et modifications
- 5- Calcul des valeurs budgétaires :**
 - Principes
 - Gestion et modifications
- 6- Le contrôle budgétaire**
- 7- Les éditions**

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas et exercices pratiques
- Travail sur données réelles
- Support de formation

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

3 jours (21 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Maryvonne BAZIRET, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 270 € pour un groupe
(soit par ex : 254 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

La gestion des Ressources Humaines sous RH FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Gérer les contrats de travail, les absences, la formation continue et les statistiques à partir du logiciel RH FIRST

→ Prérequis

- Maîtriser la gestion des ressources humaines
- Savoir utiliser un logiciel de paie/ gestion des ressources humaines

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont directeur, directeur adjoint, responsable de service, assistant ressources humaines

→ Contenus

1- La gestion des contrats :

- Informations concernant les salariés :
 - Informations pour les travailleurs handicapés
 - Visites médicales, vaccinations et rappels
 - Documents officiels, certificats, diplômes
 - Représentation du personnel...
- Gestion des contrats de travail :
 - Les différents types de contrats, fusion « publipostage » avec Word
- Les contrats à durée déterminée :
 - Suivi des périodes, remplacements effectués...

2- La gestion des formations :

- Élaboration d'un plan de formation
- Gestion des demandes de formation et des validations
- Calcul du coût de la formation par personne
- Suivi des sessions
- Gestion des enveloppes budgétaires
- Suivi des coûts de formation et des remboursements

3- La gestion des absences :

- Traiter les absences : maladie, accident du travail, congés payés, RTT, absences syndicales...
- Présenter les liens avec les logiciels de paie et de planning

4- L'élaboration de statistiques :

- Calculer les statistiques en standard
- Éditer le bilan social

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas pratiques
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de stage

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

3 jours (21 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Maryvonne BAZIRET, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 270 € pour un groupe
(soit par ex : 254 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

La facturation commerciale avec GESCO FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Gérer la facturation commerciale d'un établissement ou d'un service
- Produire les états nécessaires : factures, gestion des stocks, relances clients, statistiques...

→ Prérequis

Maîtriser la gestion commerciale

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont comptable, secrétaire commerciale

→ Contenus

- 1- Paramétrage de démarrage :**
 - Création des articles, familles et sous-familles
 - Création des clients et fiches tiers
 - Création des tarifs
- 2- La facturation :**
 - Commandes avec délais de livraison
 - Commandes immédiates
 - Création d'une offre, passage d'une offre en commande immédiate
 - Abonnements
- 3- Le traitement de la facture :**
 - Validation de la commande
 - Fonctions spéciales : facturation groupée
- 4- La gestion des stocks**
- 5- Les statistiques**
- 6- Les éditions :**
 - Bons de préparation, bons de livraison, offres...
 - Factures, relevés...
 - Statistiques

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas pratiques
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de stage

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

3 jours (21 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Maryvonne BAZIRET, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 270 € pour un groupe (soit par ex : 254 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

➔ **Bulletin d'inscription**

Madame, Monsieur : Fonction :

Madame, Monsieur : Fonction :

Madame, Monsieur : Fonction :

Structure :

Adresse :

Tel : Mail :

S'inscri(ven)t à la formation intitulée :
.....

Date :

Coût de la formation : € par jour et par personne, soit : €
Règlement à réception de la facture établie par l'ORS-CREAI Normandie à l'issue de la formation

Réservation du déjeuner : Oui Non
Le déjeuner sera à régler sur place

Fait à, le

Cachet et signature

➔ Coupon à retourner à :

ORS-CREAI Normandie
Espace Robert SCHUMAN • 3 place de l'Europe • 14 200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 75 15 20 • formation@orscreainormandie.org



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

de l'association ORS-CREAI Normandie

→ Présentation

L'association ORS-CREAI Normandie est née de la fusion de l'Observatoire régional de la Santé et du Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Elle propose et dispense des formations aux professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social, aux bénévoles et aux professionnels du champ de la politique de la ville, dans le cadre de la formation continue, en inter ou en intra structures.

L'ORS-CREAI Normandie réalise des actions d'animation et des études pour les organismes gestionnaires du secteur, les collectivités publiques ou les autorités administratives.

Le siège social de l'association ORS-CREAI Normandie est situé à l'Espace Robert Schuman, 3 Place de l'Europe, 14200 Hérouville Saint Clair.

→ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'offre de service de l'ORS-CREAI Normandie relevant du champ de la formation continue ou dans le cadre du centre de formation.

La commande d'une formation implique l'acceptation sans réserve et par l'organisme gestionnaire, l'établissement ou le service, ainsi que l'adhésion aux présentes conditions générales de vente.

→ Formations intra structures

Les dispositions du présent article s'appliquent aux formations développées sur mesure et exécutées dans les locaux du commanditaire, dans des locaux mis à disposition par ceux-ci, ou dans les locaux de l'ORS-CREAI Normandie.

1. Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, après la réalisation de l'action de formation, par chèque bancaire ou par virement. Seules les journées de formation effectivement réalisées sont facturées. Les formations longues réalisées sur plusieurs exercices donnent lieu à une facture pour chacun des exercices réalisés.

2. Réalisation

Les dates d'intervention sont fixées d'un commun accord entre le commanditaire et l'ORS-CREAI Normandie. L'ORS-CREAI Normandie fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports de formation. Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant la formation. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

→ Formations inter structures

Les dispositions du présent article s'appliquent aux formations longues ou courtes proposées aux catalogues et ouvertes à une pluralité de structures, dispensées dans les locaux de l'ORS-CREAI Normandie ou dans une salle réservée par l'ORS-CREAI Normandie.

1. Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, après la réalisation de l'action de formation, par chèque bancaire ou par virement. En cas d'empêchement du stagiaire inscrit à la formation, sa structure d'appartenance a la possibilité de le remplacer par un autre professionnel de profil identique et ayant les mêmes besoins de formation jusqu'au jour de la formation et sans frais supplémentaire. Toutefois, en cas d'absence non signalée, l'ORS-CREAI Normandie pourra être amené à facturer à la structure d'appartenance un montant de 40 € au titre des frais administratifs.

2. Réalisation

L'ORS-CREAI Normandie fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports de formation. L'ORS-CREAI Normandie se réserve le droit d'annuler tout stage si toute circonstance indépendante de sa volonté l'y oblige, notamment en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant. Les participants en seront

informés 8 jours avant le démarrage et les frais d'inscription éventuellement déjà versés feront l'objet d'un remboursement. Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant la formation. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

➔ Dispositions communes à toutes les formations

1. Documents contractuels

Toute demande de formation fait l'objet d'une proposition comprenant notamment le contenu et le programme de la formation, ainsi que le coût envisagé. Après acceptation de cette proposition, l'ORS-CREAI Normandie établit une convention de formation. Le commanditaire s'engage à retourner cette convention signée, portant son cachet et accompagnée de la liste des participants lorsqu'elle est spécifiquement demandée.

Chaque séance de formation fait l'objet d'un émargement. L'ORS-CREAI s'appuie sur celui-ci pour établir pour chaque participant une attestation de formation remise au commanditaire à l'issue de celle-ci.

2. Règlement par un OPCO

L'ORS-CREAI Normandie est certifié Qualiopi au titre de la catégorie «actions de formation». fait l'objet d'un référencement sur DataDock. L'existence de la qualification est signifiée aux commanditaires par l'apposition du logo ou par une mention écrite. L'ORS-CREAI Normandie s'engage à communiquer aux commanditaires l'absence de qualification si celle-ci venait à être supprimée.

Si le commanditaire souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au commanditaire. En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le commanditaire sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

3. Règlement et facturation

Tous les prix sont indiqués en euros. L'ORS-CREAI Normandie n'est pas assujetti à la TVA.

Les factures sont payables en euros, dans les 30 jours suivants la date de la facture, sans escompte, par chèque bancaire (à l'ordre de l'ORS-CREAI Normandie) ou par virement bancaire (le RIB/IBAN de l'ORS-CREAI est disponible sur demande).

4. Responsabilité

L'ORS-CREAI Normandie pourra être tenu responsable de tout dommage direct subi par le commanditaire et résultant de l'exécution des actions de formation. Mais il ne saurait être tenu pour responsable des dommages indirects subi par le commanditaire, tels que la perte de données ou de fichiers, un manque à gagner ou l'atteinte à la réputation ou à l'image.

L'ORS-CREAI Normandie ne saurait pas être non plus responsable d'un dommage issu de l'inexécution de la convention de formation résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident de l'intervenant, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'ORS-CREAI Normandie, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant à l'ORS-CREAI Normandie.

5. Informatique et libertés

Dans le respect du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 20 juin 2018, l'ORS-CREAI Normandie s'engage à protéger les informations à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution et pour l'organisation de ses actions de formation, conformément à sa politique de protection des données personnelles. Le commanditaire et les stagiaires disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail (dpo@orscreainormandie.org) ou par courrier adressée à la Déléguée à la protection des données de l'ORS-CREAI Normandie.

6. Propriété intellectuelle

L'ORS-CREAI Normandie est propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de toute action chez le commanditaire.

- Pour les formations inter structures :

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'exploitation des supports de formation restent la propriété exclusive de l'ORS-CREAI Normandie et ne peuvent donc pas être cédés au commanditaire.

- Pour les formations intra structures :

Sous réserve du complet paiement du prix de la session de formation, l'ORS-CREAI Normandie pourra céder au commanditaire les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions devant être définies entre les parties. Dans tous les cas, l'ORS-CREAI Normandie devra être cité comme source de ces supports.

7. Confidentialité

Le commanditaire est informé que l'existence d'une action de formation et la nature des travaux réalisés dans l'exécution des commandes de formation pourront être communiquées aux partenaires contractuels de l'ORS-CREAI Normandie pour les besoins d'autres éventuelles commandes.

Toutes les informations (hors celles accessibles au public) dont l'ORS-CREAI Normandie ou le commanditaire aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants.

8. Communication

Le commanditaire autorise expressément l'ORS-CREAI Normandie à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une formation et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents de communication, notamment sur son site Internet, dans des entretiens avec des tiers, documents internes de gestion prévisionnelle, dans le rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

9. Droit applicable et attribution de compétences

Les présentes conditions générales de vente et tous les rapports entre l'ORS-CREAI Normandie et ses commanditaires relèvent de la loi française.

Les parties s'engagent à rechercher des modalités de règlement amiable aux difficultés qui pourraient résulter de la présente convention. Les litiges ne pouvant être réglés par cette voie seront de la compétence du Tribunal d'instance ou de grande instance de Caen, suivant le montant du litige.



ORS ♦ CREAMI NORMANDIE

CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE

Contact :

Christelle MOULIÉ, Directrice technique et pédagogique,
référente handicap

Directrices de publication :

Françoise AUMONT, Présidente
Pascale DESPRÈS, Directrice générale

Réalisation

ORS-CREAMI Normandie

Copyrights

© Adobe InDesign

ORS-CREAMI Normandie

Espace Robert SCHUMAN • 3 place de l'Europe • 14 200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

02 31 75 15 20 • formation@orscreainormandie.org 

orscreainormandie.org